

**ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE RELIZANE**

REF : 002/DOT/SDT/DEPRA/CP/2022

Relizane : 19/07/2022

MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DE RELIZANE

A

MONSIEUR, le gérant de l'entreprise BENAMARA Adda
Adresse : Cité 108 logts Mazouna—W.Relizane

Objet : Mise en demeure

Dans le cadre de l'exécution du contrat N° 43/2022 du 28.06.2022 ayant pour objet la réalisation des travaux de canalisations urbaines, et suite à l'ordre de service de démarrage des travaux N° 122 du 30/06/2022, relatif aux travaux LOT N° 03 Cité 80 logts Belalia CAAT + Cité 60 logts CNEP Oued Rhiou, il a été constaté :

Absence sur le chantier depuis le 17/07/2022.

Pour cela, votre entreprise est mis en demeure afin de prendre toutes les dispositions et de remplir les engagements contractuels dans un délai de Huit (08) jours.

Le Directeur

Directeur Operationnel
Des Télécommunications de Relizane
M: BOJFEDJ Mohamed